

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00477 Numéro SIREN : 391 383 072 Nom ou dénomination : A 2 C

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005219

A 2 C

Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €
Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES
RCS 391 383 072 NIMES

Greffé du Tribunal de Commerce de Nîmes : dépôt n° 5219 en date du 25/06/2019

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018

Bilan, Compte de résultat et Annexe

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a final sharp stroke.

Le Président, Michel Wolff

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	45 000	45 000		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 723	2 723		447
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	515 429	411 711	103 719	126 601
Installations tech., matériels et outillages industriels	65 798	49 542	16 257	21 901
Autres immobilisations corporelles	1 245 417	790 724	454 693	542 847
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	240		240	240
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 874 608	1 299 699	574 908	692 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	21 173		21 173	21 836
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 244		3 244	2 410
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 050		7 050	9 956
Autres	91 704		91 704	97 217
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	353 952		353 952	273 532
Charges constatées d'avance	16 296		16 296	17 370
TOTAL (II)	493 418		493 418	422 321
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 368 026	1 299 699	1 068 327	1 114 356

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2018	Net Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	dont versé :	7 622	7 622
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		762	762
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		5 080	5 080
Report à nouveau		73 002	68 393
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		93 577	54 609
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	180 044	136 467
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		2 594	6 515
	TOTAL (II)	2 594	6 515
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		412 454	508 085
Emprunts et dettes financières diverses		1 566	2 443
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		276 339	266 430
Dettes fiscales et sociales		194 126	181 177
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 202	13 238
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	885 688	971 374
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	1 068 327	1 114 356
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	4 341 353		4 341 353	4 126 892
Production vendue de services	95 654		95 654	92 234
Chiffre d'affaires Net	4 437 006		4 437 006	4 219 125
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			77 071	68 554
Autres produits			2 293	727
		TOTAL (I)	4 516 371	4 288 406
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 081 143	1 038 070
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-171	-5 323
Autres achats et charges externes *			1 346 622	1 312 567
Impôts, taxes et versements assimilés			58 651	44 437
Salaires et traitements			763 915	745 927
Charges sociales			184 510	149 840
Dotations aux amortissements sur immobilisations			151 794	154 214
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 594	1 940
Autres charges			828 891	783 860
		TOTAL (II)	4 417 950	4 225 531
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	98 420	62 875
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 880	8 479
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	6 880	8 479
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-6 880	-8 479
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	91 540	54 396

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 940	1 516
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 940	1 516
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 940	278
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		2 688
TOTAL (VIII)	1 940	2 966
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 449
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 037	-1 663
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 518 311	4 289 923
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	4 424 733	4 235 313
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	93 577	54 609

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Attestation

Fait à

NIMES

Le

21/03/2019

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SAS A.2.C. relatifs à la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 068 327 €
Chiffre d'affaires :	4 437 006 €
Résultat net Comptable :	93 577 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

M Philippe TERRISSON

Expert-comptable

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 068 327 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 93 577 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2018) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 43 780€. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 43 780€.

Utilisation du CICE :

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à de nouveaux investissements.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 660€ hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	53	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	54	

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	15.24490	7 622
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	500	15.24490	7 622

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	45 000		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 723		
TOTAL	47 723		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	497 484		17 945
Installations techniques, matériel et outillages ind.	65 198		600
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	1 081 689		14 476
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	147 606		1 647
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 791 977		34 668
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	240		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	240		
TOTAL GENERAL	1 839 940		34 668
Cadre B		Diminutions	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			45 000
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 723
TOTAL			47 723
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			515 429
Installations techniques, matériel et outillages ind.			65 798
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			1 096 165
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			149 253
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			1 826 645
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			240
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			240
TOTAL GENERAL			1 874 608

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement	45 000			45 000
Autres postes d'immo. incorp.	2 276	447		2 723
	47 276	447		47 723
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.	370 883	40 827		411 711
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	43 298	6 244		49 542
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	566 959	97 926		664 884
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	119 490	6 350		125 840
Emballages récup. et divers				
	1 100 629	151 347		1 251 976
TOTAL GENERAL	1 147 905	151 794		1 299 699
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	6 515	2 594	6 515		2 594
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	6 515	2 594	6 515		2 594
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 515	2 594	6 515		2 594
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		2 594	6 515		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 050	7 050	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	982	982	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	52 118	52 118	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 182	18 182	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	20 422	20 422	
Charges constatées d'avance	16 296	16 296	
TOTAL	115 050	115 050	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	412 454	98 456	313 998
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	276 339	276 339	
Personnel et comptes rattachés	115 461	115 461	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 992	72 992	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 643	2 643	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	3 030	3 030	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	1 566	1 566	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 202	1 202	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	885 688	571 690	313 998
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	94 927		
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	1 566		

Résultats des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 437 006	4 219 125	3 806 599	3 807 428	3 910 730
Résultat av. impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	239 413	211 788	111 115	198 094	62 102
Impôts sur les bénéfices	-2 037	-1 663	-1 637	-1 184	-1 817
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	241 450	213 451	112 752	199 278	63 919
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	93 577	54 609	-29 391	74 731	-71 823
Résultat distribué	50 000				
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	483	427	226	399	128
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	187	109	-59	149	-144
Dividende attribué	100				
Personnel					
Effectif moyen des salariés	53	55	38	39	
Montant de la masse salariale	763 915	745 927	670 325	607 372	660 973
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	184 510	149 840	156 720	123 828	151 475

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		7 399.53
Autres créances	17 087.59	18 171.79
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	17 087.59	25 571.32

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		7 399.53
41810000 FACTURES A ETABLIR		7 399.53
Autres créances	17 087.59	18 171.79
40980000 FRS AVOIRS A RECEVOIR	17 087.59	18 171.79
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	17 087.59	25 571.32

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 570.36	3 274.12
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 667.01	37 976.57
Dettes fiscales et sociales	104 141.98	104 512.11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	152 379.35	145 762.80

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 570.36	3 274.12
51810000 INTERETS COURUS A PAYER	2 570.36	3 274.12
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 667.01	37 976.57
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	45 667.01	37 976.57
Dettes fiscales et sociales	104 141.98	104 512.11
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	54 811.74	61 017.20
42860000 CHARGES A PAYER PERSONNEL	13 498.79	7 126.60
43860000 CH.SOC.S/C.PAYES	15 680.14	16 339.61
43861000 O.S. TAXE APPRENTISSAGE	5 133.40	5 402.76
43862000 O.S. FORM. PROFESSION.	7 549.11	8 152.42
43863000 O.S. PART. CONSTRUCT.	3 397.05	3 667.52
43865000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 286.75	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	2 785.00	2 806.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	152 379.35	145 762.80

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
PLACES CINE	01/01/2019	31/01/2019	1 029		
INVENTAIRE TENUE	01/01/2019	31/01/2019	5 307		
MELITTA CONTRAT	29/10/2018	28/10/2019	1 023		
IRON MOUTAIN	01/05/2018	30/04/2019	108		
JRI	11/12/2018	10/12/2019	439		
SWISSLIFE	01/01/2019	31/12/2019	577		
FILHET ALLARD ET CIE	26/09/2016	30/09/2026	464		
FILHET ALLARD ET CIE	26/09/2016	30/09/2026	1 732		
SIACI SAINT HONORE	01/07/2018	30/06/2019	4 137		
MARSH	01/07/2018	30/06/2019	245		
SOLUCIA IN EXTENSO	19/10/2018	18/10/2019	273		
Reclassement solucia	19/10/2018	18/10/2019	37		
MIDI LIBRE	01/01/2019	31/01/2019	71		
Reclassement swiss life	01/10/2018	31/03/2019	491		
MCDO FRANCE INDEX 1T19	01/01/2019	31/03/2019	364		

A 2 C

Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €
Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES
RCS 391 383 072 NIMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 93.577 € de la manière suivante :

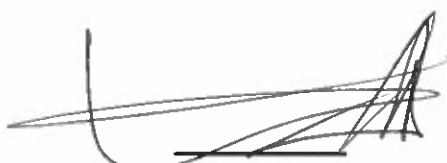
- | | |
|---|---------------------------------|
| - Bénéfice de l'exercice : | 93.577 € |
| - Report à nouveau antérieur : | 73.002 € |
| - Dividende : | 166.500 € soit 333 € par action |
| - Report à nouveau : | 79 € |
| - Solde du report à nouveau après affectation : | 79 € |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 13.543 €, pour un capital social de 7.622 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué un dividende de 50.000 € (soit 100 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; seul dividende distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2019 : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



Michel Wolff

RAPPORT
Établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4.437.006 € en augmentation de 5,17 % par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de 77.071 € de reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges et de 2.293 € d'autres produits, le total des produits d'exploitation est de 4.516.371 € en augmentation de 5,32 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces produits d'exploitation sont grevés par les charges d'exploitation suivantes :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements pour 1.081.143 € ;
- La variation de stock pour (171 €) ;
- Les autres achats et charges externes pour 1.346.622 € ;
- Les impôts et taxes pour 58.651 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 763.915 € en augmentation de 17.988 € par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 184.510 €.

L'effectif moyen du personnel en 2018 a été de 39 salariés contre 40 en 2017.

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions sont les suivants :

- Amortissements sur immobilisations : 151.794 €
- Provisions pour risques et charges : 2.594 €

Compte tenu de 828.891 € d'autres charges, le total des charges d'exploitation est de 4.417.950 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 98.420 € en comparaison avec le bénéfice de 62.875 € en 2017.

Le résultat financier est négatif pour (6.880 €).

Compte tenu de (2.037 €) d'impôt sur les bénéfices, le compte de résultat se solde par un bénéfice de 93.577 €, en comparaison avec le bénéfice de 54.609 € en 2017.

2. Le Bilan

Les immobilisations corporelles se composent en montant net de :

- Frais d'établissement : NÉANT
- Licences : NÉANT
- Constructions : 103.719 €
- Installations techniques, matériel et outillage : 16.257 €
- Autres immobilisations corporelles : 454.693 €

Les participations s'élèvent en montant net à 240 €.

L'actif circulant comprend les postes suivants exprimés en montant net :

- Matières premières et autres approvisionnements : 21.173 €
- Marchandises : 3.244 €
- Avances sur commandes : NEANT
- Créances clients : 7.050 €
- Autres créances : 91.704 €
- Disponibilités : 353.952 €

Des charges sont constatées d'avance à hauteur de 16.296 €.

Le total du bilan en montant net est de 1.068.327 €.

Au passif du bilan, les capitaux propres sont de 180.044 €. Ils comprennent le capital social de 7.622 €, la réserve légale de 762 €, les autres réserves de 5.080 €, le report à nouveau de 73.002 € et le bénéfice de l'exercice de 93.577 €.

Une provision pour charges à hauteur de 2.594 €.

Les dettes dont le montant total est de 885.688 € comprennent :

- Emprunts : 412.454 €
- Dettes financières : 1.566 €
- Dettes fournisseurs : 276.339 €
- Dettes fiscales et sociales : 194.126 €
- Autres dettes : 1.202 €

3. Délais de paiement

En application des dispositions du code de commerce, nous devons vous indiquer la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Cette information n'est à ce jour pas disponible.

4. Activité en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'est à signaler au cours de l'exercice écoulé.

5. Événements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice écoulé s'est traduit par une période d'accroissement de l'activité.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 93.577 €, en comparaison avec le bénéfice de 54.609 € en 2017.

6. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'activité de la société devrait être équivalente à celle des exercices antérieurs. Nous continuerons à déployer nos meilleurs efforts pour poursuivre la poursuite du développement des activités de la société et du bénéfice pour la prochaine clôture.

RÉSULTATS – AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 93.577 € qui sera affecté de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	93.577 €
- Report à nouveau antérieur :	73.002 €
- Dividende :	166.500 € soit 333 € par action
- Report à nouveau :	79 €
- Solde du report à nouveau après affectation :	79 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 13.543 €, pour un capital social de 7.622 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué un dividende de 50.000 € (soit 100 € par action) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; seul dividende distribué au titre des trois exercices précédents.

1. Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il est indiqué que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme visée aux articles 39-4 ou 39-5 du code général des impôts correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

2. Participation des salariés au capital

La société ne compte pas de salariés actionnaires détenteurs d'actions de la société.

ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur. Aucun changement de méthodes n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES – PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation par la Société n'est à signaler au titre de l'exercice 2018.

La société ne détient aucune filiale et participation.

Au 31 décembre 2018, aucune participation croisée n'est à signaler.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons que le mandat du Président a été fixé pour une durée illimitée lors de transformation de la société en société par actions simplifiée le 30 septembre 2014.

CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il n'y a pas lieu de procéder au renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes dont le mandat vient à expiration à l'issue des décisions de l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'W' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Le Président, Michel Wolff

T S A AUDIT

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Montpellier

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

Jean-Michel OUVRELLE
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

248

A 2 C

8 rue des Tamaris

NIMES

Gard

◆◆◆◆◆

Exercice clos le 31 décembre 2018

◆◆◆◆◆

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

◆◆◆◆◆

Assemblée générale du 11 juin 2019

◆◆◆◆◆

T S A AUDIT

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Montpellier

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

Jean-Michel OUVRELLE
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

A 2 C

8 rue des Tamaris

NIMES

◆◆◆◆◆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

◆◆◆◆◆

Exercice clos le 31 décembre 2018

◆◆◆◆◆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

◆◆◆◆◆

A l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A 2 C** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- principes comptables suivis : rappelés dans l'annexe, nous avons pu apprécier leur caractère approprié ainsi qu'une correcte application,
- estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : l'exercice 2018 n'a pas donné lieu à des estimations comptables significatives,
- présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de la société au 31 décembre 2018,
- eu égard à la taille de l'entreprise, certaines procédures de contrôle interne peuvent être réduites ; en conséquence, nous avons adapté nos diligences et procédé à des contrôles comptables de substitution.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes,
le 3 juin 2019
le Commissaire aux Comptes
T.S.A AUDIT

Jean-Michel OUVRELLE

T S A AUDIT

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Montpellier

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

Jean-Michel OUVRELLE
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

A 2 C

8 rue des Tamaris

NIMES

◆◆◆◆◆

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

◆◆◆◆◆

Exercice clos le 31 décembre 2018

◆◆◆◆◆

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018



A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société A 2 C, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L 227-10 du code de commerce.

Fait à Nîmes,

le 3 juin 2019

le Commissaire aux Comptes

T.S.A AUDIT

Jean-Michel OUVRELLE